

—L'armée orientale, sous les ordres de M. le général Rivera est pleine d'enthousiasme, de bravoure, de constance et de subordination. Elle forme à la gauche du général Oribe une barrière inexpugnable. Elle le prive de toute ressource.

L'anéantissement du corps d'Angel Nuñez est le dernier coup porté à l'ennemi : c'est un coup de massue. Mercedes et la Colonia, refuge de quelques débris de corps ennemis, succomberont tôt ou tard.

Au dedans, nous avons le général Paz, une garnison héroïque, deux légions étrangères pleines de bravoure et de constance. La paix est assurée dans un bref délai.

Ces jours derniers, il s'est présenté 5 passés du camp ennemi.

FRANCE.

Nous lisons dans le journal anglais le Globe :
"Le lord maire a donné à Dublin un dîner splendide jeudi soir, à Mansion-House, aux citoyens de tous les partis. Dans la soirée, le colonel Brown a chanté : Les Grenadiers anglais. Dans cette chanson abondent des allusions peu flatteuses pour la bravoure des Français. Le colonel, qui était un très brave homme, ne se doutait pas que le consul de France était assis près de lui, mais le reste de la société le savait, et il y eut alors généralement une impression pénible. Quelques moments après, le colonel Brown se rapprocha du consul pour lui donner des explications, à la vérité bien nécessaires.

"M. O. Connell, répondant par un discours au toast qu'on lui avait porté, a fait allusion à la chanson du colonel Brown, et il a dit au consul français que, quelque méintelligence qui existât entre les deux pays, la France n'en était pas moins une grande nation. Si quelquefois l'honneur d'un soldat anglais pouvait lui faire oublier pour un instant ce qui est dû à la France et à son représentant, il y avait toutefois dans le cœur des soldats ou des citoyens anglais et irlandais, rien qui fut incompatible

avec l'hospitalité qui leur est due. (Applaudissements). Ensuite, le lord-maire a proposé ce toast : "Aux relations amicales de la France et de l'Angleterre, et à la santé de M. Mareschau, consul de France." (Applaudissement.)

M. Mareschau a brièvement répondu par des remerciements en français : Il ne pouvait, a-t-il dit, qu'être très flatté de la bienveillance et de la courtoisie que lui avait montrée le lord-maire, et il a ajouté : Vous pouvez être certains, messieurs, que la nation que je représente ici sera fière et contente de la manière dont en a parlé M. O. Connell. (Applaudissements)

"Le colonel Brown. — L'assemblée voudrait bien me permettre d'ajouter quelques mots d'explication, toute personnelle. Lorsque tout à l'heure, pour répondre au toast de l'armée et de la marine, j'ai chanté Les Grenadiers anglais, j'ignorais complètement que le consul de France se trouvait ici. Rien ne repugne plus à mon cœur que de blesser quelqu'un dans ses opinions, et je n'aurais assurément pas chanté cette chanson si j'eusse connu la présence d'un seul Français dans cette réunion. Les blessures dont mon corps porte encore la trace, que j'ai reçues dans plus d'une bataille, témoignent assez de la bravoure et de l'intrepidité des Français. (Tonnerre d'applaudissements.)

PARIS, 25 AVRIL.

(Suite.)

Ce qui nous frappe encore dans les feuilles allemandes que nous avons sous les yeux, c'est l'importance extrême que leurs lettres de Paris attachent aux choix que notre garde nationale parisienne vient de faire à l'occasion des élections triennales de ses officiers. Ces choix sont toujours commentés, expliqués, comme il convient à l'esprit particulier de chacune de ces feuilles. Nous ne dissimulerons pas qu'il régnait, en général, dans les correspondances de Paris insérées par les feuilles organes et officiales des gouvernements étrangers, un mauvais vouloir à l'endroit de la dynastie de juillet qui donnerait à penser que nous sommes encore aux jours les plus difficiles de 1831, et que c'est en pure perte que le cabinet des Tuileries a fait tant de concessions et d'avances aux autres cabinets européens.

Un triste et dernier sourire anima le visage de la femme forte ; ses yeux éteints par la cécité s'embourbèrent de larmes, et elle me dit : "Je donnerais les heures de vie qui me restent pour avoir le honneur de toucher le visage de mon petit-neveu."

Puis, les années s'écoulaient, emportant avec elles quelques nobles locataires des palais italiens de l'exil. Cinq femmes du sang impérial moururent, depuis l'aïeule que la mort semblait avoir oubliée à Rome, où elle était confondue avec tant d'autres ruines, jusqu'à cette malheureuse princesse Charlotte, qui ne connut dans la vie que les larmes, le deuil et l'exil. Les grands hommes ont de tout temps, enfermés dans leurs tombeaux le bonheur de leurs familles. Quand une illustre gloire s'éteint, elle ne laisse que des doutes à ses héritiers naturels.

Un de ces jours derniers, je fus invité à me rendre dans un appartement de l'hôtel de Paradis, à Marseille. Cet incident est pour moi très ordinaire dans une ville où l'univers passe en détail. J'ouvris la porte du salon qui me fut désigné par mon introducteur, et cette fois, je fus frappé d'un autre genre de surprise. Au lieu du jeune Bonaparte de l'école de Brienne, je crus voir Napoléon à trente ans, mais Napoléon avec une stature de héros antique, et un visage plein de douceur et de bonté. L'exil vieillit les adolescents comme les hommes. Le jeune prince de dix-neuf ans avait déjà l'apparence de l'âge mur. Huit ans opéraient ce prodige de transformation. Il était tout radieux de la joie de marcher quelques instans sur la terre de France, et de traverser une ville toute pleine de com-

Il semble en vérité qu'après leur avoir donné tant de preuves d'abnégation et de dévouement, il aurait droit à plus d'égards de leur part. Notez, en effet, que la malveillance indiscrette de ces correspondans ne respecte rien, qu'elle fouille sans scrupule aucun dans les mystères de la vie privée, et qu'elle révèle ainsi une foule d'anecdotes, de particularités plus ou moins authentiques, mais en tout cas fort scandaleuses, et dont les lois de septembre sont la pour nous empêcher de songer à jamais faire la moindre mention. Les serviteurs n'y sont pas plus ménagés que les maîtres. La Gazette d'Augsbourg ne s'empresse-t-elle pas, par exemple, de rendre public l'état de complète déconfiture dans lequel serait tombé un noble duc qui a eu le tort de vouloir jouer le rôle de grand seigneur industriel, sans crainte de nuire par là à un blason de date quelque peu fraîche, et qui en serait réduit aujourd'hui à offrir à ses créanciers 35 p. 0/0 payables en dix années, comme s'il était le plus obscur failli ? transaction par laquelle, au reste, les créanciers récalcitraient refuseraient de passer, ajoute encore le journal, attendu qu'ils pensent qu'avec la sinécure de 80,000 fr. par an (plus un logement tout royal gratuit) que lui a assuré un système auquel il a dû faire le douloureux sacrifice de sa reconnaissance et de ses sympathies, leur noble débiteur pourrait faire davantage pour eux.

Ce qui se passe en France, les petites intrigues qui font la vie de nos ministres n'absorbent pas cependant toute l'attention des feuilles allemandes : ainsi nous les voyons depuis quelque temps donner une attention toute particulière à l'examen d'une question de succession qui a bien son intérêt. Il s'agit du Danemark et des éventualités que doit amener la mort du roi actuel, Christian VIII, lequel n'a d'autre héritier direct qu'un fils, prince assez faible de corps et d'esprit, qui n'a jamais eu d'enfants quoiqu'il ait été déjà marié à deux reprises, et qu'on regarde comme n'en devant jamais avoir. La question qui se présenterait alors serait celle-ci : A qui devraient revenir les différens états des provinces dont se compose aujourd'hui la monarchie ? Pour les provinces d'origine danoise, comme le Jutland, les îles de l'Archipel cimbrique, l'Islande, et le Groenland, etc., nulle difficulté. La ligne collatérale et féminine recueillerait cet héritage et il n'y aurait pas de solution de continuité. Les choses changeraient de face, en ce qui concerne les provinces d'origine allemande, comme le Holstein, le Schleswig, et le Lauenbourg, où la loi salique de succession est en vigueur, et où les droits de souveraineté reviendraient, dès lors, à une ligne collatérale, mais mâle, la branche ducale de Holstein-Augustenburg.

Les feuilles danoises, qui, elles aussi, se préoccupent de ces éventualités, témoignent de la douleur avec laquelle

patriotes : ces heures françaises qui sonnaient à ses oreilles avaient un accent de goût inconnu pour lui jusqu'à ce jour : il les savourait, minute à minute, à mesure qu'elles s'écoulaient sur la pendule de son salon.

Le prince eut la bonté de mettre la conversation sur un ton d'égalité tout amicale. Nous parlâmes de Florence, de ses théâtres et de ses tombeaux, de ses fêtes et de ses douleurs ; de Rome, où j'avais recueilli tant de nobles confidences de la bouche de son aïeule, et que j'étais heureux de transmettre au petit fils ; de la France, où la mémoire de l'empereur est et sera toujours chère, comme grande histoire et pieux souvenir. Le prince me raconta, dans les termes les plus nobles et les plus touchans, quel douloureux effet la nouvelle de la mort du duc d'Orléans avait produit dans la famille de son auguste père ; et à ce propos, il me cita ces belles pages qu'Alexandre Dumas a écrites sur cette catastrophe, avec tant d'éloquence simple, avec tant d'esprit et de cœur ; mais ce qui me frappa davantage dans cet entretien, ce fut ce sentiment exquis des convenances, cette expérience de la parole, ce tact de juste appréciation des choses et des hommes, ces vieilles facultés de l'homme réfléchi qui se révélaient chez un jeune voyageur de dix-neuf ans. Pas une plainte ne sortit de sa bouche ; pas un mot d'amertume, pas une récrimination, pas une pensée de mélancolique ironie contre cette loi qui ne donnait qu'une heure d'hospitalité au neveu de Napoléon.

(La suite au prochain numéro.)

le peuple danois verrait se morceler encore une monarchie que les événements de 1814 ont réduite, comme la Saxe, on peut le dire, au plus strict nécessaire. Elles accumulent donc dissertations historiques sur dissertations politiques pour prouver que le royaume de Danemarck, tel qu'il a été constitué par les traités de 1815, se compose indissolublement des duchés allemands, aussi bien que des provinces danoises, et que la couronne passera dès lors, de droit et de fait, sans perdre un seul de ses fleurons actuels, à la lignée féminine; décision qui, soit dit en passant, détruirait les droits parfaitement établis de la maison ducale de Holstein-Augustenburg. Quelques unes de ces feuilles, sans aller aussi loin, voudraient au moins sauver du naufrage le duché de Schleswig, autrefois appelé *Jutland méridional*, province essentiellement danoise, par conséquent, et enfin, le Lauenbourg, petit territoire de rien, concédé en 1814, en compensation de la Norwège octroyée, comme on sait, par la sainte-alliance, à Bernadotte.

La discussion en état légal, lorsqu'est survenu un troisième prétendant, à ce que nous apprend la *Gazette d'Augustbourg*; prétendant assez dangereux, car ce n'est autre que l'empereur de Russie, lequel se proposerait en cas d'extinction de la branche mâle de la maison royale de Danemarck, de faire valoir ses droits à la souveraineté du duché de Holstein, comme représentant direct de la maison de Holstein-Gottorp, laquelle, vers la fin du siècle dernier, est venue, on doit se le rappeler, se confondre avec celle des Romanow, et monter sur le trône de Pierre-le-Grand. Si cette prétention triomphait, et que les droits de la maison de Holstein-Augustenburg pussent être reconnus, la Russie aurait sa colonie européenne toute trouvée, et l'excellent fort de Kiel sur la Baltique, qu'un chemin de fer va relier un de ces jours à Altona, pour première étape contre la France. Il y a là évidemment un danger continental; espérons que nos gouvernants sauront le prévenir, et qu'ils s'occuperont de ces questions avant qu'il n'en soit plus temps.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DIVERSES.

— On lit dans le *Sémaphore*, de Marseille :

« Avant hier on a vu descendre dans un de nos hôtels, une jeune dame qui avait fait le voyage de Rome à Marseille, sous la protection peu agréable pour elle, d'un agent de la police papale. Cette jeune dame, arrivée par un paquebot d'Italie, a été confiée à la police française, et ce sera avec une escorte sûre qu'elle sera reconduite à Paris. On dit qu'un jeune homme d'une naissance distinguée, et dont la famille est une des plus riches de la capitale, l'avait amenée à Rome, où le couple fugitif étouffait la cité des papes par l'étalage d'un grand luxe et de folles dépenses. Il paraît que la diplomatie des deux cours est venue interrompre cette succession de fêtes de cette belle vie de roman, menée à grands ranforts de bals, de voitures, de courses dans Rome et dans la campagne de la ville éternelle, au milieu du plus bel encadrement de ruines, de palais, de statues et de souvenirs qu'une intrigue amoureuse puisse le donner. »

PIRATERIE.

Sous la rubrique de *Hatavia*, 18 novembre, le *Journal du Commerce d'Anvers* rapporte le fait suivant :

« Le 10 septembre dernier, le brick néerlandais le *Hoop*, capitaine J. W. Neys, a été attaqué, par quatre grandes prames de pirates, entre les îles Comodo et Flores, sous la côte de cette dernière île. Le *Hoop* avait déjà pris chasse, le 4 du même mois, à la hauteur de l'île Selando, et, le 7 suivant, à la hauteur de Sumbawa, à 50 milles environ à l'est de la Biema, devant plusieurs bâtiments indigènes de l'allure la plus suspecte. Enfin, le 10 septembre, les 4 pirates, qui étaient des *Padocabas*, favorisés par le calme, s'approchèrent du brick à la distance de 300 pas environ, mais repoussés par un feu de mitraille des mieux nourris, après avoir échangé quelques coups de canon, ils prirent le large et se tinrent pendant quelque temps hors de portée. Alors ils semblèrent tenir conseil et vers une heure, ils revinrent à la charge. Cette fois-ci encore, le brick leur envoya de terribles bordées qui les

obligèrent à prendre le large définitivement. Le brick à quelque peu souffert dans son corps et dans ses agrès, mais aucun homme de l'équipage n'a été atteint par le feu des pirates. Le brick était bien armé, mais on doit principalement sa conservation à la bravoure et à l'habileté déployées, en cette occasion, par le premier lieutenant de génie Zadelhoff, le lieutenant en second d'infanterie Mansfeldt, et les lieutenants en second d'artillerie Huismans et Ten Siethoff, qui se trouvaient à bord de ce navire marchand comme passagers. »

— Nous avons, ces jours derniers, reproduit le récit de quelques expériences de somnambulisme dont le merveilleux empruntait quelque autorité au journal qui les publiait. Sans plus accepter l'aveuglement de la critique que nous n'avons garanti la réalité des faits; nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les réflexions suivantes que fait à ce sujet l'*Echo de la frontière*.

« Les journaux de Paris, et notamment le *Globe*, parlent d'une séance extraordinaire de magnétisme, qui aurait eu lieu chez M. de C... sous la direction de M. Narcillet, magnétiseur des plus habiles; séance dans laquelle un jeune homme, nommé Alexis Didier, aurait étonné médecins, gens du monde, hommes de lettres, et *tutti quanti*. Si nous avons bonne mémoire, cet Alexis Didier est le même que celui qui vient à Valenciennes, il y a un an ou deux, avec un certain M. Colombet, et qui fit fiasco, ainsi que son patron, dans plusieurs séances données à l'hôtel-de-ville. Cet Alexis Didier a, paraît-il, embrassé la profession industrielle de se faire endormir, pincer et piquer sans sourciller; il passe à l'état cataleptique, joue à l'écarté, comme le chien Munito joue au domino, lit sans y voir. Après avoir travaillé en province, il travaille maintenant à Paris, et, au dire du *Globe*, on peut le croire très perfectionné dans son art, puisqu'il a étonné des Parisiens, tandis que, l'an dernier, il s'est fait balouer et siffler par des Valenciennois.

« Dans le programme de la séance que vient de donner M. Narcillet, nous reconnaissons toutes les jongleries que M. Colombet a voulu faire prendre à Valenciennes, et qui se sont terminées par les huées du public, et des avertissements de la police locale d'aller chercher fortune ailleurs. Le jeune Alexis Didier, qui vient d'exciter, à Paris, selon les journaux de la capitale, une admiration extraordinaire, n'oserait plus se représenter dans le département du Nord, et nous l'engageons à profiter des compères et des niais qu'il a pu trouver dans une grande ville qui fournit de tout cela en quantité, afin de faire rapidement sa fortune, car, en province, on voit de trop près les ficelles de ces sortes de marionnettes pour y pouvoir prospérer. »

(Journal du Hare.)

VARIETES.

MYSTIFICATIONS HUMAINES.

Mystification des mystifications! et voilà: tout n'est que Mystifications.

La mystification nous tient sur les fonds de baptême avec nos parrains et nos marraines; cet invisible s'élève nous de te, en naissant, d'un champ vaste où ses mains ont semé, pour l'amusement d'on ne sait qui, pour le perfectionnement d'on ne sait qui et pour le profit d'on ne sait qu'est-ce, des milliers de projets en herbe qui au moment de la récolte, ne produisent que des chardons.

L'homme est plus mystifié et plus mystifiant que la bête; et la vie est le théâtre en plein air des mystifications de l'homme.

Du premier coup-d'œil, il est aisé de voir que l'espèce humaine est le jouet d'un grand mystificateur, d'un second coup-d'œil on voit, sous un meilleur point de vue, le contraire; un coup-d'œil plus profond confirme le premier coup-d'œil; un coup-d'œil plus profond que ce profond coup-d'œil, nous ramène au point de vue du second coup-d'œil; et de même, alternativement, de coup-d'œil en coup-d'œil: d'où je conclus brusquement qu'on voit très bien du premier coup-d'œil.

La mystification me soulève le cœur plus que tous les cadavres du monde. Quel est cet être équivoque, ambigu, louche et mystérieux, et dont le sourire est étouffé sur la lèvre, et qui lorgne avec malice, à l'entrée du champ d'aille, et sans aller plus loin, la procession des chers, des corbillards et des convois funèbres?... Quel est son nom? Serait-ce?... En effet.... c'est la *mystification*.

Pas de milieu; C'est à nous de choisir entre les deux plateaux inégaux de la balance. Mystificateur ou mystifié, pas de milieu.

Nul n'est bien reçu dans le pays des mystifications, s'il ne fut mal accueilli dans le pays des mystifiés.

Le camp des mystificateurs a des espions, mais point de transfuges. Ce n'est ni la vertu, ni le courage, ni la fidélité qui retiennent, c'est la fausse honte et la vanité.

Des gens mystifiés son quelquefois, en sous-œuvre, par contrecoups et ricochets, degrossiers mystificateurs, or la mystification la plus amère est d'être mystifié par des gens mystifiés.

La mystification ne porte à faux sur personne; et l'on se tromperait fort si l'on s'imaginait que les gens riches, les gens d'honneur et les gens d'esprit sont, plus que les sots, les fripons et les pauvres gens, à l'abri de mystification.

La mystification secrète est pis que la mystification publique; en effet, la mystification publique a des bornes, mais on ne connaît point les bornes de la mystification secrète.

(Le Globe.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 27 juillet.

- De Ste-Catherine, goelette nationale *Miserve*.
- De Hambourg, brick hambourgeois *Marie-Elizabeth* 309 t. parti de Hambourg le 13 Mai, à Dunge et C. avec chargement général.
- De Hambourg, 23 avril, brick hambourgeois *Muris*, 180 t. à M. Thode, avec chargement général.
- 3 goelettes de Maldonado, avec bétail.
- Une zumaque, un brick et une polacre espagnole, à l'Est.

BAL DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

En commémoration des glorieuses journées de 1830, un bal aura lieu, SAMEDI, 29 juillet, au SALON DU JARDIN. Nos compatriotes ne perdront pas cette occasion de fêter l'anniversaire du triomphe des lois, et de s'inspirer, à son souvenir, de l'héroïque dévouement de la population parisienne.

Le bal commencera à sept heures précises du soir.

M. Bourgoing dirigera le bal.

Prix d'entrée, demi pataca.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT.

D'accord avec l'autorité supérieure, ordonne :

Art. 1er. On ne délivrera aucune papelette d'exemption, à moins que l'intéressé ne justifie 1o d'un certificat du chef du corps, dans lequel il sert, et qu'il prouve qu'il est actuellement enrôlé dans les rangs de l'honneur; 2o qu'il est propriétaire d'un établissement sujet à patente; à ce sujet, il devra présenter une complète justification.

Art. 2. Les établissements, qui obtiendront la papelette d'exception, doivent la placer dans un endroit visible de la rue.

Art. 3. Les établissements des neutres, qui ne sont pas sous les armes, devront placer de la même manière leur patente hebdomadaire.

Art. 4. Ceux qui, ne se trouvant pas au service, obtien-

draient, par quelque moyen que ce soit, une patente d'exception qui ne leur est pas due, paieront l'amende imposée, et de plus seront sujets à une peine proportionnée la nature et au mode de la fraude.

Art. 5. Les établissements sujets à la patente; doivent se la procurer dans les trois premiers jours de chaque semaine.

Art. 6. Les nouvelles papelettes d'exception, que l'on commence à délivrer depuis le lundi, 24 du courant, selon les dispositions de l'édit en date du 21, pourront être demandées jusqu'au vendredi, 28 juillet, où commencera la visite des établissements qui les auront obtenus.

Art. 7. Soit publié pendant trois jours.

Montevideo, 23 juillet 1843.

ANDRES LAMAS.

PARTIE OFFICIELLE.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU

GOVERNEMENT, ORDONNE :

Art. 1er. A partir du lundi, 24 du courant, demeurent sans valeur et sans force aucune les papelettes d'exception de la patente extraordinaire accordées aux étrangers qui servent dans les rangs de la liberté et de l'honneur;

Art. 2. A partir du même jour, le chef politique et de police donnera de nouvelles papelettes d'exception aux étrangers qui attesteront avec un certificat des chefs respectifs des corps auquel ils appartiennent, qu'ils sont enrôlés dans les rangs de la liberté et de l'honneur;

Art. 3. Soit publié par édit et pendant deux jours dans les journaux de la capitale

Montevideo, 21 juillet 1843.

ANDRES LAMAS.

AUX LEGIONS ETRANGERES.

Démonstration de la répartition des terrains offerts.

Le gouvernement de la république et les chambres ont décrété avec force de loi, que la présente guerre terminée, il serait donné en propriété et à titre de récompense aux légions française et italienne, et à tous les étrangers qui s'armèrent comme elles, VINGT LIEUX DE TERRAINS DE PROPRIETE PUBLIQUE SUR LE LITTORAL DE LA REPUBLIQUE. Remarquons en passant que c'est sur le littoral, c'est-à-dire sur les côtes de la république, où les terrains ont une plus grande valeur. Il leur a été promis également 50,000 têtes de bétail.

Laissant de côté l'examen de la répartition de ce bétail, dont le calcul est très facile, je le ferai seulement à l'égard des terrains.

Chaque lieue de terre dans le pays contient soixante cadres de hauteur et soixante cadres de base; ce qui fait 3,600 cadres en superficie ou carrées; cette somme multipliée par 20, qui est le nombre de lieues, donne un total de 72,000 cadres carrés. Eh bien! En supposant que les légionnaires étrangers soient au nombre de 3,800, chaque individu aura indubitablement pour sa part environ DIX-NEUF CADRES de terrains. Pour peu que cela vaille, on peut calculer que chaque varre carrée vaut un réal, la valeur en est beaucoup plus élevée, puisque nous avons vu M. Lafone vendre à deux réaux (argent) la varre carrée de ses terrains à la barra del Pantoso. Chaque cadre contient 10,000 varres carrées, les dix-neuf cadres font 190,000 varres, qui à un réal, présentent une valeur de 23,750 piastres; récompense magnifique assurément quand même on en diminuerait la valeur de moitié, en calculant à un demi réal la varre, puisque cela produirait encore environ 12,000 piastres pour chaque individu. Si l'on joint à cela le produit qui sera tiré d'une aussi grande étendue de terrain par plus de 3,000 hommes laborieux, la valeur monte à une hauteur prodigieuse. Chaque soldat aura obtenu cette récompense, en défendant sa vie contre les couteaux des égorgeurs, qui ont juré d'exterminer les étrangers et leurs familles; il aura de plus conquis pour toujours l'amitié et l'estime d'un peuple généreux et reconnaissant.

Ma démonstration mathématique est, j'en suis sûr, claire et vraie.

Un ami des Légionnaires.

AVIS DIVERS

A AFRETER.

Pour n'importe quel port de Franco.
Le navire français, neuf, "Paraná", capi-

taine Loconte. S'adresser chez Amoye et Michaud, maison L'valleja.

AVIS.

Madame R. Allain, est invitée à passer rue du Cerrito n. 78. pour avoir connaissance de quelque affaire qui l'intéresse, on ne fait pas pour l'instant sa demeure actuelle.

AVISO.

Se desea encontrar una casa con dos ó tres piezas y cocina para dos personas, las que las tuviesen y gustasen adquirir, ocurrirán á la calle de 25 de mayo núm. 67.

AVIS.

On désirerait trouver à louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

AVIS.

Il y a de tres belles sang-sues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, á la rue del Rincon, n. 143, á l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, remettra à neuf les marabouts; on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui devront pour comptes, billets ou á quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Bouliet boulanger, sont prévenues, qu'elles en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers á payer une seconde fois.

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,
Adre. Barrière.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, a transféré son domicile de la rue de las Cámaras á celle du 25 de Mayo, n. 221, au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

La protection que le gouvernement a daigné prêter á ce nouvel établissement est une preuve qu'il n'épargnera aucun soin pour satisfaire les personnes qui désireront l'occuper en tout ce qui concerne cette profession; soin, promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution á la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

AVIS.

On trouvera á l'imprimerie du Patriote récu-

nis dans une feuille la arceillano, lo Chanté du Départ, lo Veillons au salut de l'Empire et la Parisianno.

Une nourrice française dont lo lait n'a qu'ou quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser á côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien á la pasteria.

Celui qui aurait un billard et voudrait louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenost Ayres, n. 232 et 231.

La lithographie de monsieur Giolis a reprise toute son activité, sous la direction de la dame de la maison; en attendant que lui monsieur Giolis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché á cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi les personnes qui voudront bien continuer de donner á cette maison le travail qu'elles auront á faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servis avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste, maison L'valleja, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 á 12 coups á la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux á système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lescur, rue Serandí, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut dispenser de quelques heures pour donner des leçons particulières á domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vieux, argent et cuivre.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement á la fin de ce mois de juillet, lo navire français Mathilde, de bonne construction et bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard; ayant grande paroi de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront tres bien traités. Pour les conditions, s'adresser á monsieur de Geres, rue de Buenos Ayres n. 158.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 24.